

**Inscription à la formation des 22 et 23 janvier 2022
de la 29^{ème} Université de l'Assemblée des Femmes
co-organisée par ECVF et l'ADF à Marseille**

*Vous voulez changer le monde ?
Demandez aux femmes : elles le font déjà !*

Bulletin d'inscription pour les élu-es et agent-es des collectivités territoriales.

NOM	Collectivité.....
Prénom.....	Service pour facturation
Adresse	Nom de la personne responsable :
Code postal.....
Ville.....	Adresse
Tél mobile.....	Code postal.....
Mail	Ville
Mandat électif.....	Téléphone
Délégations.....	Mail.....

Tarifs de la formation : comprennent les frais pédagogiques et le déjeuner du 23 janvier – les déplacements et hébergements ne sont pas inclus. Ces barèmes sont fonction de la taille de la collectivité).

Nombre d'habitant-es	1 jour	2 jours		Nombre d'habitant-es	1 jour	2 jours
Moins de 1 000 habitant-e	100 €	200 €		20 000 à 35 000 habitant-es	260 €	520 €
1 000 à 2 000 habitant-es	130 €	260 €		35 000 à 50 000 habitant-es	300 €	600 €
2 000 à 5 000 habitant-es	150 €	300 €		50 000 à 100 000 habitant-es	340 €	680 €
5 000 à 10 000 habitant-es	180 €	360 €		100 000 à 200 000 habitant-es	400 €	800 €
10 000 à 20 000 habitant-es	220 €	440 €		Plus de 200 000 habitant-es	475 €	950 €
Merci de bien vouloir entourer le tarif correspondant à votre demande d'inscription						

**En cas d'annulation moins de 10 jours avant le 22 janvier 2022, la formation sera intégralement facturée.
Le paiement s'effectue à réception de la facture.**

Signature de la / du participant-e	Signature et cachet de la collectivité - <u>obligatoire</u>

Bulletin d'inscription à renvoyer à : formation@ecvf.fr